

N/REF : 4/03/2026 14H13 C:264977 I:27649
V/REF : TEL
V/Appel du Mercredi 04/03/2026 a 14H13

LE VILLAGE 2 SANTE

**6 BIS RUE DENIS PAPIN
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : VILLAGE 2 -0050
RUES GALILEE/J.H .FABRE/C.ADER
RUES A.EINSTEIN/N.NIEPCE/PAPIN
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 16 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 6 BIS DENIS PAPIN VILLAGE 2 SANTE 0602499360 MR COHADON

MOTIF : INTERVENIR POUR ENTRETIEN ET CONTROLE DU POSTE DE RELEVAGE EP

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/03/2026 A 15H15
INTERVENTION A REPROGRAMMER CAR MR COHADON EST ABSENT AUJOURD'HUI ET LE
PERSONNEL SUR PLACE NE SAIT PAS OU ELLE SE SITUE

LE 25/03/2026 A 14H00
POMPAGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE.
CURAGE DE L'ARRIVÉE.
CONTRÔLE D'ÉCOULEMENT OK
EN PRÉSENCE DE MR COHADON

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Pompage nettoyage poste de relevage	3	250,00	250,00
TOTAL H.T.				250,00
T.V.A. a 20,00%				50,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>300,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN